VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2026
Délibération N°2026-135

VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal
En exercice : 35
Présents : 33
Conseillers excusés et représentés : 2
Conseiller excusé et non représenté : 0

L'an 2026, le vendredi 25 septembre 2026, à 18h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le vendredi 18 septembre 2026, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. Stéphane MAZARS, Maire de Rodez.

Conseillers présents (33)
Mesdames AUGUY-PERIE Nathalie, BONVALET-YOUNES Sarah, BULTEL-HERMENT Monique, CAYLA Florence, CHAPELLE Pascale, DROMER Eugénie, FERNANDEZ Edwige, GUY Carine, LUCAS Sophie, MISTRETTA Carole, PEYROUTY Elodie, RENIER Laura, ROUMEGOUS Virginie, SOUCHARD Karine, VALADIER Agnès, VEZY Camille, VIDAL Sarah.

Messieurs AUSTRUY Fabien, BESSIERE Pierre, BORIES Simon, CABROLIER Kévin, CORTESE Franck, DESTREBECQ Clovis, FILOE Ewan, JULIEN Serge, , LIRAUD Emmanuel, MAZARS Stéphane, MONTEILLET Florian, NICOLAS Olivier, RAMONDENC Brice, RAYNAL Fabrice, SMIRNOFF Pierre, TEYSSEDRE Christian.

Conseillers excusés et représentés (2) :

MIQUEL Elodie	a donné pouvoir à	VIDAL Sarah
LAURAS Christophe	a donné pouvoir à	TEYSSEDRE Christian

Conseiller excusé et non représenté (0)

Secrétaire de séance : Ewan FILOE

DELIBERATION N°2026-135 – Achats publics entre 15 000 € HT et 40 000 Euros H.T. - Année 2025 - Compte-rendu

Vu l'article L2122-22 4° du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que le Maire peut, par délégation du conseil municipal, prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants ;
Vu l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que le Maire doit rendre compte des décisions prises à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal ;
Vu la délibération n°DEL2020-089 du Conseil Municipal en date du samedi 11 juillet 2020 rectifiée par la délibération N°DEL2020-277 du Conseil Municipal du vendredi 18 décembre 2020 déléguant au Maire la charge de gérer, par voie de décisions, les affaires telles que précisées par les articles du Code Général des Collectivités Territoriales ci-dessus rappelés et notamment l'alinéa 4° ;
Vu l'article 1.3 du guide interne des achats approuvé par le conseil municipal du17 février 2023 précisant que, pour les marchés compris entre 15000,00 Euros H. T. et inférieurs à 40 000,00 Euros H. T., la décision est matérialisée par un rapport de consultation et ne fait pas l'objet d'une décision explicite du Maire ;

Considérant ce qui suit :

Conformément à l'article L2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Maire peut, par délégation du conseil municipal, prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants. Dans ce cas, et conformément à l'article L2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte des décisions prises à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal.

Pour les achats supérieurs à 40 000 Euros H.T. en matière de travaux, fournitures et services, la décision est matérialisée par une décision explicite du Maire. Le compte-rendu des décisions présenté en début de chaque conseil municipal, fait état des contrats passés avec les opérateurs économiques pour ces contrats.

Pour les achats entre 15 000 et 40 000 Euros H.T., et conformément à l'article 1.3 du guide interne des achats, la décision est matérialisée par la signature du devis par le Maire ou son représentant dûment habilité à l'appui du rapport de consultation signé du technicien. Le compte-rendu de ces décisions est présenté une fois par an dans un tableau synthétique joint en annexe.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20260925-DEL2026135-DE
Reçu le 09/10/2026

En conséquence, la présente délibération a pour objet de porter à la connaissance du conseil municipal, les achats compris entre 15 000 et 40 000 Euros H.T. réalisés au cours de l'année 2025 en matière de travaux, fournitures et services. Le classement est effectué au sein du tableau annexé en fonction de la nature du besoin. Ce document fait également mention de l'objet du marché, du prestataire retenu et du montant attribué.

Le Conseil municipal prend acte de ce compte-rendu.

Secrétaire de séance	Le Maire
Signé : Ewan FILOE	Signé : Stéphane MAZARS
Acte dématérialisé	Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération
Publiée le 9 octobre 2026
Transmise en Préfecture le 9 octobre 2026

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20260925-DEL2026135-DE
Reçu le 09/10/2026

Année 2025 - Marchés de fournitures entre 15 000 et 40 000 Euros H.T.

SERVICE ACHETEUR	DATE	OBJET CONSULTATION	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT RETENU EN EUROS HT
Services techniques	18/02/2025	Installation d'une serre tubulaire à la grange de la Boriette	Modern' Irrigation	37 800,00
Sports	26/02/2025	Achat garage protection pour sautoir en hauteur + bâche de protection fosse saut en longueur	Dimasport	15 291,58
Médiathèque	03/05/2025	Achat de mobilier spécifique	Denis Papin Collectivité	36 228,98
Logistique	10/06/2025	Mobilier espace restauration Halle Marchande	Coubés Création	17 608,20
Cuisine centrale	09/07/2025	Achat de matériel	VGM	19 100,42
Patrimoine bâti	22/09/2025	Mise en place d'un écran interactif multifonction 110" - Maison du vélo	FMB	18 706,00
Service Population	01/10/2025	Achat d'une mini pelle	CMC	19 800,00
Service Population	13/10/2025	Mur de cases de colombarium	EURL Didier Dominique Albert	7 000,00
Services techniques	20/11/2025	Fourniture d'un presse motte, Haras de Rodez	Hortivision	16 595,00
Services techniques	26/11/2025	Ecole Foch - Fourniture et pose d'une chaudière	SAS Boissonnade	18 209,62
		Lot n°1: Quatre souffleurs à moteur thermique	CMC	2 516,00
		Lot n°2: Un souffleur électrique à batterie	CMC	2 409,00
		Lot n°3: Trois coupes bordures à moteur thermique	CMC	648,00
		Lot n°4: Deux tailles-haies perche à manche long, moteur thermique	CMC	1238,00
Services techniques	28/11/2025	Lot n°5: Une tronçonneuse à moteur thermique	CMC	629,00
Sports	01/12/2025	Achat d'une tondeuse pour le stade Paul Lignon	SARL RODIMA	31 225,00
Environnement urbain	05/12/2025	Végétaux pour l'avenue Victor Hugo	Pépinières charentaises	17 539,50

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20260925-DEL2026135-DE
Reçu le 09/10/2026

Année 2025 - Marchés de travaux entre 15 000 et 40 000 Euros H.T.

SERVICE ACHETEUR	DATE	OBJET CONSULTATION	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT RETENU EN EUROS HT
Services techniques	10/01/2025	Travaux de rénovation d'une serre à semis dans l'enceinte des Haras de Rodez	MED Besombes	39 996,00
Services techniques	07/03/2025	Aménagement de l'avenue Victor Hugo Grilles autour des 10 arbres	Martel Henri et Fils	21 852,10
Service des sports	16/04/2025	Régénération 4 courts couverts de tennis	Laquet Tennis	30 496,00
Services techniques	25/04/2025	Réfection et nivellement de la chaussée en enrobé et du trottoir Ouest de la rue Louis Oustry au droit de la halle marchande	Colas France	72 652,80
Services techniques	10/12/2025	Dépose des projecteurs et conducteurs de la cathédrale	Vermorel	17 686,07

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20260925-DEL2026135-DE
Reçu le 09/10/2026

Année 2025 - Marchés de services entre 15 000 et 40 000 Euros H.T.

SERVICE ACHETEUR	DATE	OBJET CONSULTATION	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT RETENU ENEUROS HT
Sports	26/02/2025	Bureau d'études pour la construction des terrains de Padel sur le complexe de Vabre	BECO	38 500,00
Festival F'Estivada	09/04/2025	Catering Festival 2025	La carriole rouge	15€/technicien 18€/festival par repas
Animations / Festivités	18/04/2025	Location escalier temporaire	ASL Diffusion	7 156,50
Animations / Festivités	18/04/2025	Location plateforme partenaire et plateforme UFR pour le festival	ASL Diffusion	13 647,48
Services techniques	05/06/2025	Location de gourpes électrogènes pour le festival	Delta service location	19 355,80
Direction générale	22/09/2025	F'Estivada 2025 -Développement partenariats et communication; conseils, recherches et développement en vue d'une captation d'un ou plusieurs artistes pour une diffusion TV	FL Conseils	18 500,00
Patrimoine bâti	22/09/2025	Aménagement local Coupe Feu - Cloison amovible	France Isolation	14 500,00
Cimetière	22/10/2025	Exhumations 17 caveaux (portes enterrées et portes aériennes)	Pompes Funèbres Générales	15 980,00
Service Animations	25/10/2025	Location de décors lumineux pour 1 an	Leblanc illuminations	34 000,00
Environnement urbain	05/12/2025	Entretien d'espaces verts du domaine public et de chemins piétons sur des secteurs déterminés de la ville de Rodez	ESAT SEVE	DPGF: 33 321,84 Prix mensuel: 2 776,82

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20260925-DEL2026135-DE
Reçu le 09/10/2026